

RAPPORT D'ACTIVITÉ LOCAL

2025

Provence-Alpes- Côte d'Azur

Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Trois questions à **Thierry Allemand**,

directeur territorial handicap du FIPHFP en Provence-Alpes-Côte d'Azur



.....
Vingt ans après la loi de 2005, quel regard portez-vous sur son impact dans la Fonction publique et dans votre région ?

La situation de l'emploi des personnes en situation de handicap depuis 2005 s'est améliorée de façon significative, notamment dans la Fonction publique avec un taux d'emploi moyen aujourd'hui de 6 % environ au niveau national. La région PACA a suivi la même tendance avec un taux régional largement supérieur au taux national, notamment dans la fonction publique d'État. Les employeurs sont mobilisés avec un taux de conventionnement de 50 % environ en cours sur la région et un réseau de référents handicap dynamique. Mais par rapport à la loi de 2005, il reste néanmoins des axes de progrès en matière d'accessibilité, notamment d'accessibilité numérique, à l'image de presque tous les territoires au niveau national, et des actions de sensibilisation du plus grand nombre restent indispensables au changement des regards afin de tendre vers une société encore plus inclusive.

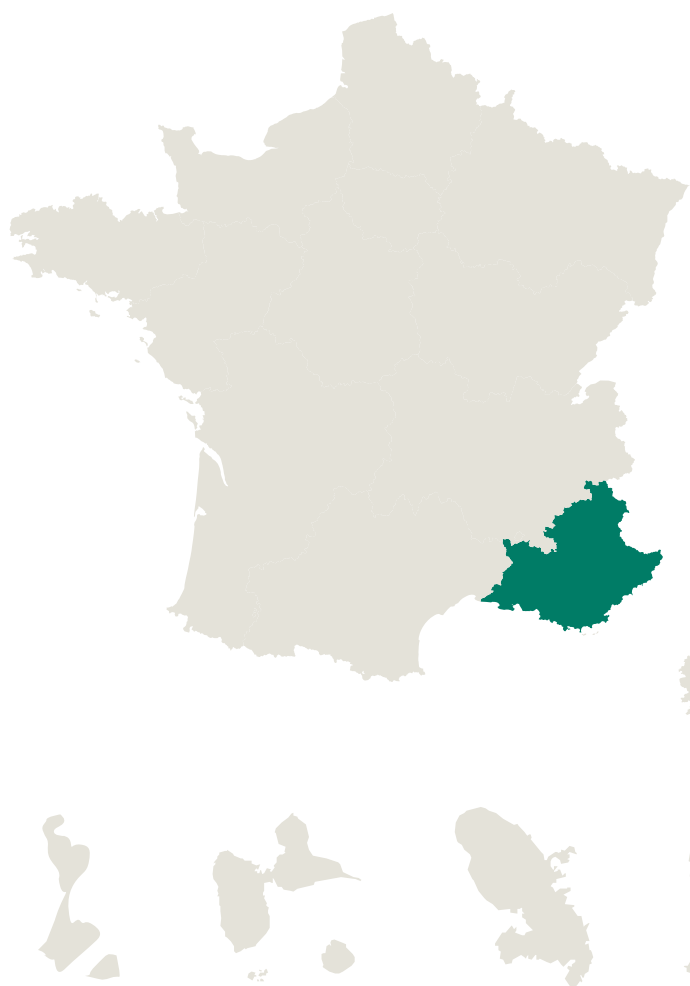
.....
Pouvez-vous nous partager un événement ou un partenariat qui illustre le dynamisme de votre région en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap ?

Sans hésitation, l'étape PACA Corse du Tour de France du FIPHFP organisée à l'occasion de nos 20 ans d'existence, car nous avons, je le rappelle, été créés par la loi handicap de 2005. Cette étape, qui a accueilli plus de 130 employeurs et partenaires au Musée Regards de Provence de Marseille, fut l'occasion de s'interroger sur les apports de la loi de 2005 et sur les perspectives futures. Nous avons également remis les trophées régionaux handicap à des employeurs publics exemplaires.

.....
Si vous deviez résumer, en une phrase, l'action du FIPHFP en 2025 dans votre région, quelle serait-elle ?

La continuité de notre action, tant au niveau de l'animation de réseau que de l'accompagnement des employeurs pour structurer leur politique handicap, permettant de poursuivre et de développer la dynamique engagée depuis plusieurs années sur la région.





Sommaire

Actualités 2025
dans la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

.....page 4

Chiffres
clés 2025

.....page 8

Comité local
Provence-Alpes-Côte d'Azur

.....page 12

Actualités 2025

Une année riche en temps forts en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lauréats du Tour de France des 20 ans du FIPHP, lors de l'étape jeudi 25 septembre 2025 au Musée Regards de Provence à Marseille.

Marseille accueille l'étape PACA Corse du Tour de France des 20 ans du FIPHP

Jeudi 25 septembre 2025, le Musée Regards de Provence à Marseille a accueilli l'étape régionale PACA-Corse du Tour de France des 20 ans du FIPHP, rassemblant plus d'une centaine d'employeurs publics, partenaires institutionnels et acteurs de l'inclusion autour de la célébration des deux décennies d'engagement du Fonds en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cet événement s'inscrit dans une tournée nationale qui se déroulera de février 2025 à juin 2026, avec des étapes dans toutes les régions de France pour valoriser les pratiques innovantes et encourager la diffusion des bonnes pratiques en matière d'inclusion professionnelle.

La demi-journée s'est articulée autour d'une table ronde intitulée « Regards croisés, 20 ans après : bilan et perspectives d'avenir », qui a offert un espace d'échange entre employeurs et agents publics sur les avancées réalisées, les défis rencontrés et les perspectives pour renforcer encore davantage l'emploi des personnes en situation de handicap dans les services publics.

Un moment fort a été l'intervention de Guy Tisserant, quadruple champion paralympique et grand témoin de l'événement, qui a partagé son expérience et sa vision de l'inclusion dans la Fonction publique, soulignant l'importance d'une démarche équilibrée entre égalité des droits et équité des parcours.

Cette rencontre a également été l'occasion de remettre les Trophées Emploi public et Handicap aux employeurs publics les plus engagés des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Six employeurs ont ainsi été mis à l'honneur :

- ▶ **Aix Marseille Université**
- catégorie Recrutement / Apprentissage
- ▶ **Centre hospitalier de la Dracénie**
- catégorie Maintien dans l'emploi / Parcours professionnel
- ▶ **Métropole Nice Côte d'Azur**
- catégorie Communication / Sensibilisation
- ▶ **Conseil départemental du Var**
- catégorie Accessibilité universelle
- ▶ **Centre hospitalier de Carpentras**
- coup de cœur du jury
- ▶ **Conseil départemental des Bouches-du-Rhône**
- coup de cœur du public

Cette étape marseillaise a mis en lumière la vitalité des initiatives locales et la mobilisation croissante des employeurs publics pour promouvoir une Fonction publique plus inclusive.



*Visionnez la vidéo Best Of
de cette étape ici*



Conférence au Musée Regards de Provence à Marseille.



Focus sur la santé mentale et le handicap psychique en avril

Jeudi 24 avril 2025, le FIPHFP en région Provence-Alpes-Côte d'Azur a réuni une vingtaine d'employeurs publics conventionnés pour une rencontre dédiée à la santé mentale au travail, avec un focus particulier sur la prise en compte du handicap psychique dans les politiques de maintien dans l'emploi.

Organisée sur le Campus boulevard de la Libération à la Mairie de Marseille, cette journée a offert un cadre propice au partage d'expériences et à l'élaboration collective de pistes d'action pour renforcer l'inclusion des agents concernés.

La matinée a débuté par un ciné-débat autour du documentaire « Perchés », animé par l'association La Maison Perchée.

Cette projection a mis en lumière le quotidien de jeunes adultes affectés par des troubles de santé mentale et les solutions d'entraide qu'ils construisent, favorisant un regard renouvelé sur le handicap psychique. Caroline Matte, cofondatrice de l'association, a ensuite échangé avec les participants sur les ressources existantes, telles que la formation Premier Secours en Santé Mentale (PSSM) ou l'outil Psychom, et a présenté des supports (podcasts, documentation, retours d'expérience) pouvant être mobilisés par les employeurs.

L'après-midi a été consacré à un travail d'intelligence collective autour de la santé mentale en milieu professionnel.

Avec l'appui d'Yves Bancelin (Esper Pro) et de Sonia Abelanski (WFX), trois séquences successives ont rythmé la session : une présentation des fondamentaux de la santé mentale au travail, des ateliers collaboratifs sous forme de world café, puis l'étude de cas pratiques. Ces échanges ont permis aux participants de partager des pistes concrètes pour accompagner l'intégration et le maintien dans l'emploi d'agents souffrant de troubles psychiques.

Un travail collectif sur une cartographie des ressources et des dispositifs d'accompagnement a conclu la journée, illustrant les leviers à mobiliser pour construire des parcours sécurisés et adaptés aux besoins de chaque agent. Ce temps d'échange a souligné l'importance de déconstruire les stéréotypes, d'enrichir les représentations positives et de promouvoir une approche inclusive de la santé mentale au travail.

Le FIPHFP présent au congrès national de l'ANMETPH à Marseille

Le 61^e congrès national de l'ANMETPH (Association nationale de Médecine du travail et d'ergonomie du personnel hospitalier) s'est tenu, jeudi 18 septembre, à Marseille, à l'Hôpital de la Timone, réunissant professionnels de santé au travail, préventeurs, managers, référents RH et acteurs de l'accompagnement des agents publics.

Dans ce cadre, le FIPHFP a contribué activement aux échanges, avec une intervention commune de Thierry Allemand, Directeur territorial au handicap pour les régions PACA et Corse et de Muriel Laplacette du CHU de Toulon Hyères employeur conventionné, dédiée à la présentation des aides et mesures mobilisables en matière de prévention, maintien dans l'emploi et inclusion des personnes en situation de handicap.

Cette prise de parole a permis de rappeler l'importance d'articuler les politiques de santé au travail et les démarches handicap pour sécuriser les parcours professionnels et prévenir les ruptures d'activité. Les discussions ont porté sur les dispositifs de soutien aux employeurs publics, les leviers d'accompagnement des agents confrontés à des situations de fragilité psychique ou physique et le rôle pivot des acteurs de terrain pour construire des environnements de travail plus inclusifs.

Club des employeurs conventionnés à Nice – 14 octobre

Le FIPHFP a réuni mardi 14 octobre, à Nice, dans les locaux de l'Université Côte d'Azur, près de 45 employeurs publics conventionnés à l'occasion d'un club dédié au recrutement des personnes en situation de handicap.

Cette rencontre, animée par le Handi-Pacte territorial, a permis de croiser retours d'expérience, bonnes pratiques et outils opérationnels visant à faciliter l'accès à l'emploi des candidats handicapés au sein de la Fonction publique.

Après des interventions de Françoise Monier, Maire-adjointe déléguée aux ressources humaines de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur, de Thierry Allemand, directeur territorial handicap du FIPHFP, et de Pierre Crescenzo, Vice-président en charge de la politique handicap à l'Université Côte d'Azur, cette rencontre a permis aux employeurs de partager leurs démarches de mobilisation des canaux de recrutement, l'intégration des critères d'accessibilité dans les offres d'emploi et l'adaptation des méthodes d'entretien pour garantir l'égalité des chances.

Les participants ont également exploré des leviers concrets tels que les partenariats avec Cap Emploi, les dispositifs d'apprentissage et l'usage des aides du FIPHFP pour sécuriser les parcours professionnels.

Un world café a été permis de partager des exemples inspirants issus des pratiques locales, illustrant comment structurer des processus de recrutement attractifs et inclusifs. Les échanges ont, par ailleurs, fait émerger des pistes de coopération entre employeurs publics, CFA et acteurs de l'insertion pour renforcer l'impact des actions territoriales.



Chiffres clés 2025 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

(Déclaration 2025 – Situation au 31/12/2024) - Hors employeurs nationaux

Le taux d'emploi et les BOE sont calculés sur la base déclarative des employeurs assujettis avec ou sans contribution (hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire).



7,66 %

Taux d'emploi direct

de personnes en situation de handicap dans la Fonction publique (vs 7,38 % pour 2024)



5,30 %

dans la fonction publique d'État

(vs 4,98 % pour 2024)



6,54 %

dans la fonction publique hospitalière

(vs 6,38 % pour 2024)



8,45 %

dans la fonction publique territoriale

(vs 8,12 % pour 2024)



18 762

bénéficiaires de l'obligation d'emploi

(vs 17 874 en 2024)



1 082

dans la fonction publique d'État

(vs 1 024 pour 2024)



4 417

dans la fonction publique hospitalière

(vs 4 198 pour 2024)



13 263

dans la fonction publique territoriale

(vs 12 652 pour 2024)

Les BOE en 2025

► Les BOE par statut

Non titulaires	6,67 %
Catégorie A	10,82 %
Catégorie B	15,70 %
Catégorie C	66,25 %
Ouvriers d'État	0,16 %
Emplois particuliers	0,41 %

Les BOE par catégorie

Agents ayant fait l'objet d'un placement en Période de Préparation au Reclassement (PPR)	1,36 %
Agents ayant fait l'objet d'une décision de reclassement	12,99 %
Agents recrutés sur un emploi réservé	0,32 %
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0,50 %
Sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une rente ou d'une allocation d'invalidité	0,15 %
Titulaires d'une Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)	12,95 %
Titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité »	1,00 %
Titulaires d'une pension d'invalidité	0,50 %
Titulaires d'une rente d'invalidité avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %	1,26 %
Travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (RQTH et assimilé)	68,58 %
Travailleurs sur emplois particuliers	0,41 %

Les BOE par genre

Femmes	69 %
Hommes	31 %

Les BOE par âge

Jusqu'à 25 ans	0,85 %
26 à 40 ans	10,78 %
41 à 55 ans	45,30 %
56 ans et plus	43,07 %

Effectifs / BOE / TED par départements (employeurs assujettis)

Effectifs (ETR)

	FPE	FPH	FPT	Total
Alpes-de-Haute-Provence	68	2 910	4 646	7 624
Alpes-Maritimes	3 948	13 716	37 786	55 450
Bouches-du-Rhône	13 669	27 206	63 782	104 657
Hautes-Alpes	250	3 471	3 929	7 650
Var	1 381	10 579	31 710	43 670
Vaucluse	1 102	9 610	15 152	25 864
Total	20 418	67 492	157 005	244 915

BOE

	FPE	FPH	FPT	Total
Alpes-de-Haute-Provence	3	197	348	548
Alpes-Maritimes	200	882	2 711	3 793
Bouches-du-Rhône	708	1 661	6 002	8 371
Hautes-Alpes	13	205	262	480
Var	92	789	2 735	3 616
Vaucluse	66	683	1 205	1 954
Total	1 082	4 417	13 263	18 762

TED

	FPE	FPH	FPT	Total
Alpes-de-Haute-Provence	4,41 %	6,77 %	7,49 %	7,19 %
Alpes-Maritimes	5,07 %	6,43 %	7,17 %	6,84 %
Bouches-du-Rhône	5,18 %	6,11 %	9,41 %	8,00 %
Hautes-Alpes	5,20 %	5,91 %	6,67 %	6,27 %
Var	6,66 %	7,46 %	8,63 %	8,28 %
Vaucluse	5,99 %	7,11 %	7,95 %	7,55 %
Total	5,30 %	6,54 %	8,45 %	7,66 %

Source : Recueil statistiques - DOETH 2025 - Pôle contrôle de gestion de la DPS/CDC



Recrutements et maintiens dans l'emploi

2 699 recrutements réalisés (vs 2 410 pour 2024)

168



dans la fonction publique d'État

497



dans la fonction publique hospitalière

2 034



dans la fonction publique territoriale

1 697 maintiens dans l'emploi (vs 1 807 pour 2024)

7



dans la fonction publique d'État

163



dans la fonction publique hospitalière

1 527



dans la fonction publique territoriale

Sources : Contrôle de gestion de la DPS/CDC ; Relevés de décision du Comité d'engagement ;
PV des Comités nationaux et locaux ; Outil TRIO – Données hors employeurs nationaux



2 056 112 €

contributions émises (vs 2 772 642 € en 2024)

577 210 €



dans la fonction
publique d'État

665 145 €



dans la fonction
publique hospitalière

813 757 €



dans la fonction
publique territoriale



5 069 432 €

d'interventions directes financées (vs 3 378 922 € pour 2024)

932 162 €



dans la fonction
publique d'État

855 738 €



dans la fonction
publique hospitalière

3 281 531 €



dans la fonction
publique territoriale

881 859 €

dans le cadre des aides plateforme
(vs 736 793 € pour 2024)

FPE.....	59 324 €
FPH.....	124 394 €
FPT.....	698 141 €

Dont **290 842 €** en faveur de l'apprentissage
(vs 202 165 € pour 2024)

FPE.....	31 260 €
FPH.....	9 189 €
FPT.....	250 393 €

4 187 573 €

au travers des conventions employeurs
(vs 2 642 129 € pour 2024)

FPE.....	872 838 €
FPH.....	731 345 €
FPT.....	2 583 390 €



12 conventions validées en 2025

en comité local pour un total de

3 426 710 €

3 primo conventions : 919 410 €

1 dans la FPE.....	502 640 €
1 dans la FPH.....	242 130 €
1 dans la FPT.....	174 640 €

9 renouvellements : 2 507 300 €

1 dans la FPE.....	439 890 €
3 dans la FPH.....	858 043 €
5 dans la FPT.....	1 209 367 €

Comité local Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fonction publique d'État

Le Préfet de région
ou son représentant

Titulaires

Thibault DEGATIER
Laurent BEN SOUSSAN

Suppléants

Gaëlle MAILLOT
Vincent CARILLO



Fonction publique hospitalière

Titulaires

Elsa BLANC
Wilfried GUIOL

Suppléants

Laura CHAUSSIN
Patrice TANCHE



Fonction publique territoriale

Titulaires

Françoise MONIER
Jacques DESPIEDS
Isabelle LAUSSINE

Suppléant

Dominique ANCEY

Organisations syndicales représentatives au plan national

Titulaires

Fanny MAGAGNOSC
Annick MADDOZ-VIDAL
Jessy ZAGARI
Emmanuelle ROSA
Sophie SURACE
Danièle GIRAUD
Elise COMPANY
Jérémy DELBARRE

Suppléants

Nathalie MANGHINI
Didier CRASSOUS
Mark KATRAMADOS
Béchira BEN MABROUK
Dominique QUEROULET
Élisabeth RAMEL
Marc NADAL
Nawal BENHALLAL

Associations ou organismes regroupant des personnes handicapées

Titulaires

Catalin NACHE
Frédéric ALLARY
Jean-Yves MAQUET
Sophie ABOUDARAM

Suppléants

Monique GOUTTE
Michel DOUCIN

Personnalités compétentes dans le domaine du handicap

Vincent GOMEZ
Jean-Claude GUILLAUME
Donatien CAILLLOT

Séances du comité local

- Vendredi 23 janvier
- Vendredi 10 avri
- Vendredi 19 juin
- Vendredi 9 octobre
- Vendredi 4 décembre

Glossaire

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

ARS : Agence régionale de santé

AS : appuis spécifiques

BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Cap emploi : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CDD : Contrat à durée déterminée

CDG : Centre de gestion de la Fonction publique

CDI : Contrat à durée indéterminée

CEP : Conseiller en évolution professionnelle

CHEOPS : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

CHRU : Centre hospitalier régional universitaire

CMC : Conseiller mobilité carrière

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

COG : Convention d'objectifs et de gestion

DEA : Dispositif emploi accompagné

DGAFF : Direction générale de l'administration et de la Fonction publique

DINUM : Direction interministérielle du numérique de l'État

DOETH : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DTH : Directeur/trice territorial/e au handicap

DuoDay : Journée nationale pendant laquelle un employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

EA : Entreprise adaptée

EHESP : École des hautes études en santé publique

ENT : Environnement numérique de travail

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social

ESPO : Établissement de services de pré-orientation

ESRP : Établissement et services de réadaptation professionnelle

ETP : Équivalent temps plein

FALC : Facile à lire et à comprendre

FFH : Fédération française handisport

FHF : Fédération Hospitalière de France

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

FPE : Fonction publique d'État

FPH : Fonction publique hospitalière

FPT : Fonction publique territoriale

Handi-Pacte : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

INJS : Institut national des jeunes sourds

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LADAPT : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

LSF : Langue des signes française

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

PFRH : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines

PPR : Période de préparation au reclassement

PRITH : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

SMIC : Salaire minimum de croissance

SPE : Service public pour l'emploi

TH : Travailleur handicapé

TMS : Troubles musculosquelettiques

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

UNEA : Union nationale des entreprises adaptées



2025

www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33

e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr



La gestion
administrative du
FIPHFP est assurée par
la Caisse des Dépôts
(CDC)

